

E 2/307

*Les Présidents du Comité international de secours pour les militaires blessés,  
G. H. Dufour et G. Moynier, au Conseil fédéral*

L

Genève, 26 mai 1864

La Conférence internationale qui s'est réunie à Genève au mois d'octobre 1863<sup>1</sup>, et à laquelle le Conseil fédéral avait daigné se faire représenter, a formulé, à l'adresse des gouvernements, des vœux que nous avons déjà pris la liberté de vous transmettre et que vous avez accueillis favorablement.<sup>2</sup> A la suite de démarches analogues, un assez grand nombre d'autres Etats nous ont notifié leur adhésion, dans des termes qui nous donnent la certitude qu'ils seraient prêts à conclure entre eux un arrangement destiné à sanctionner solennellement les mesures proposées pour atténuer les maux de la guerre.

Le Comité genevois n'est malheureusement pas qualifié pour provoquer une semblable manifestation, car les tractations diplomatiques sont la seule voie pour y parvenir. Il serait pourtant, selon nous, infiniment regrettable que cette circonstance rendît stériles les bonnes dispositions qu'il nous a été donné de constater dans le cours de notre enquête. C'est pourquoi nous prenons la liberté de recourir à vous, Monsieur le Président et Messieurs, pour solliciter votre haute intervention.

Nous avons la conviction que, si vous consentez à prendre l'initiative pour la convocation d'un congrès général appelé à ratifier par un traité international les vœux de la Conférence, cette démarche sera couronnée d'un plein succès, et qu'ainsi, l'honneur du résultat en rejaillira sur notre patrie.

Dans ces circonstances nous osons espérer, Monsieur le Président et Messieurs, que le Conseil fédéral ne craindra pas de répondre à notre désir et de nous continuer ainsi les marques de sa bienveillance.

---

1. Cf. N° 492, note 1.

2. N° 492.

